

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS229

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 1 à 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'assujettissement des apprentis à la CSG et à la CRDS.